

# Festival International des « Pom's d'Or »

**Mercredi 22 Novembre 2023**



*Le mercredi 22 novembre 2023, se déroulera, sur le site de La Pommeraie à Ellignies-Sainte-Anne en Belgique, la 24<sup>ème</sup> édition du « Festival International des Pom's d'Or ».*

*Magnifique aventure cinématographique et artistique qui a pour objectif de mettre en avant des adolescents et adultes venant de centres spécialisés et de maisons pour l'enfance en difficulté de France, de Suisse, d'Italie, de République Tchèque, de Monaco, du Québec et de Belgique.*

*Stars d'un jour, c'est dans un cadre digne des plus grands festivals que ces personnes font montre de leurs talents en présentant leur savoir-faire dans l'une ou l'autre catégorie, que ce soit film d'animation, « Fais ça court ! », clip ou film court.*

*Depuis plus de vingt ans, de nombreuses personnalités du monde du cinéma, de la communication, des médias, associatif ou politique nous ont fait l'honneur mais aussi le plaisir d'être parmi nous et de rehausser ainsi de leur présence ce qu'il faut bien désormais appeler l'Événement Cinématographique en Région Wallonne.*

*Sans être exhaustif citons, Julos Beaucarne, Jean-Louis Daulne, Marc Herman, Sylvie Honoré, Philippe Reynaert, Benoît Mariage, Dolorès Oscari, Gabriel Ringlet, Carlos Vaquera, Jean-Pierre Winberg, Manu Guévert, Bruno et Vincent Taloché, France Brel, Plastic Bertrand, Jacques Mercier, Ben Stassen, Pierre Courrège, Luc Petit, Son Altesse Royale le Prince Laurent, Sa Majesté la Reine Paola, Son Altesse Royale la Princesse Léa de Belgique, Jacques Perrin, Michel Israël, Mik Collignon, Luc Rodriguez, Marie-Laure Augry, François Troukens, Jean RTh. Guion ou encore les regrettés Jeff Bodart et Jean-Claude Bronckart.*

*Événement cinématographique en effet mais aussi fabuleuse et magnifique aventure humaine où des personnes différentes et venant d'horizons divers trouvent richesse dans leur complémentarité.*

*Une expérience à vivre à tout prix et pour laquelle nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous à l'occasion de sa 24<sup>ème</sup> édition.*



**Pascal Cardinal : La Pommeraie**

**Responsable du Festival International des Pom's d'Or**

Tél : +32 (0)69 68 46 04 - Fax : +32 (0)69 68 71 33 - GSM : +32 (0)475 55 39 30

Mail : [cardinal.p@centrelapommerai.be](mailto:cardinal.p@centrelapommerai.be)

# Festival International des « Pom's d'Or »

**Mercredi 22 Novembre 2023**



## Présentation du Festival

*Les « Pom's d'Or » se veulent être le premier festival international du film d'animation, du « Fais ça court ! », du clip et du film court pour institutions de personnes handicapées et maisons de l'enfance en difficulté.*



*Basée sur le concept des grands festivals cinématographiques, cette manifestation décerne non seulement un prix au meilleur film d'animation, au meilleur « Fais ça court ! », au meilleur clip et au meilleur film court, mais également au meilleur acteur, actrice, scénario original, prix pour la meilleure image etc.*

*Cette mission incombe à un jury de professionnels réunis pour l'occasion.*

*La diffusion des réalisations se déroulera sur le site de La Pommeraie à Ellignies-Sainte-Anne, le mercredi 22 novembre 2023, en présence des équipes de réalisation mais également des jeunes et adultes des différentes institutions invitées désirant s'associer à cet événement.*

*Suite à la projection des réalisations, le jury se retire pour délibérer et décerner les « Pom's d'Or ».*



# Festival International des « Pom's d'Or »

**Mercredi 22 Novembre 2023**



## Catégories des films



*Depuis quelques années, le festival connaissant un développement certain, le nombre de réalisations à visionner en un laps de temps relativement court demande au jury un travail de plus en plus harassant. C'est pourquoi, afin de pouvoir prendre le temps de juger de la qualité des réalisations sans précipitation, nous n'accepterons plus qu'une seule production par institution, dans la catégorie de son choix.*

**Catégorie « Film d'animation »** : un film dont la durée sera d'une minute trente maximum. Celui-ci sera réalisé à l'aide de techniques telles que pâte à modeler, dessin, découpage, collage, ombres chinoises.

**Catégorie « Fais ça court ! »** : un court métrage de 2 minutes filmé avec un smartphone, une tablette, une Go-pro ou une mini caméra de poche. Les participants donneront une perception du handicap peu importe s'ils sont porteur(euse) ou non d'un handicap.

- **Thème** : qu'est-ce que le handicap selon vous ?
- **Catégories** : toutes les catégories cinématographiques sont acceptées (sauf animation) : fiction, documentaire, clip musical, expérimental, docu-fiction.
- **Genre** : tout est possible : romantique, horreur, science-fiction, western, drame, film d'époque, anticipation, série Z, comédie, action, film de guerre...
- **Critères de sélection** : qualité et originalité, tant dans son contenu que dans la forme, sont à privilégier.

**Catégorie « Clip »** : l'illustration d'une chanson ou d'un thème musical d'une durée d'une à cinq minutes maximum.

**Catégorie « Film court »** : un film ayant une trame, un scénario qui ne dépassera pas 7 minutes et dont l'animation sera exclusivement faite par des acteurs et actrices, le scénario entrant en compétition pour l'attribution d'un trophée.

# Festival International des « Pom's d'Or »



**Mercredi 22 Novembre 2023**

*Il est impératif de respecter la durée imposée pour les réalisations concourant dans les diverses catégories. Les réalisations dépassant cette durée ne pourront être recevables.*

*De même, si le nombre de réalisations reçues ne permettait pas de les projeter tous durant le festival, une présélection serait faite par les organisateurs suivant les critères et dispositions techniques émises.*

*En cas de présélection, le programme des réalisations en compétition ne serait dévoilé que lors de l'ouverture du Festival.*

## Dispositions techniques

*- Chaque réalisation devra être présentée sur un support (DVD, USB, fichier) en format 16/9, ceci de façon à garder une qualité d'image de bonne facture.*

*- La réalisation, la mise en scène ainsi que les acteurs doivent obligatoirement être le travail des résidents de l'institution représentée. Cependant, une assistance technique est permise.*



*- Chaque réalisation comportera un générique de début et de fin. On trouvera dans celui-ci le titre, l'auteur du projet, l'équipe de réalisation et de mise en scène, les références musicales ainsi que le nom des acteurs et celui de l'institution.*

*- Afin de présenter un spectacle de qualité, nous insistons sur le respect de la durée des montages,*

*sur le sérieux de la préparation et de la présentation (une attention particulière est demandée au niveau du son et de la qualité des images). Ne seront recevables que les réalisations entrant dans les conditions émises.*

*- Cette année encore, un prix pour la « meilleure image » sera décerné. Il récompensera la production qui aura mis en avant tant la qualité de l'image d'un point de vue technique que la mise en valeur des personnages et de l'histoire.*

*- Chaque institution désignera une personne et un(e) éducateur (trice) ayant participé activement à la réalisation, au scénario ou comme acteur, afin de venir présenter celui-ci sur scène.*

# Festival International des « Pom's d'Or »

**Mercredi 22 Novembre 2023**



## Règlement

1. Les inscriptions et les réalisations doivent être rentrées pour le **1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2023**.
2. Le concours est réservé aux institutions pour personnes handicapées et de l'enseignement spécial.
3. Chaque institution ne peut être représentée qu'une seule fois dans la catégorie de son choix.
4. Chaque réalisation respectera les données techniques émises ci-dessus.
5. En ce qui concerne la durée du film d'animation, du « Fais ça court ! », du clip ou du film court, les données sont les suivantes :
  - Film d'animation : maximum 1 minute trente.
  - « Fais ça court ! » : maximum 2 minutes.
  - Clip : entre 1 et 5 minutes.
  - Film court : entre 4 et 7 minutes.

*En aucun cas, les réalisations ne pourront dépasser la durée précisée.*

6. Le jury, composé de personnes neutres, sera chargé de donner une cotation afin de décerner les prix dans les différentes catégories. Cette année encore, un prix pour la « meilleure image » sera décerné. Il récompensera la production qui aura mis en avant tant la qualité de l'image d'un point de vue technique que la mise en valeur des personnages et de l'histoire

### Film d'animation

Scénario original

Meilleur film d'animation

Prix du public

### « Fais ça court ! »

Scénario original

Meilleur « Fais ça court ! »

Prix du public

### Clip

Scénario original

Meilleur clip

Prix du public

### Film court

Scénario original

Meilleur film court

Prix du public

### Prix toutes catégories

Prix de l'humour

Prix de la meilleure image

Prix du jury (encouragement)

Meilleure actrice

Meilleur acteur

Grand Prix de La Pommeraie

# Festival International des « Pom's d'Or »

**Mercredi 22 Novembre 2023**



7. *L'ordre de passage des réalisations sera tiré au sort préalablement.*
8. *Le support de la réalisation (DVD, USB, fichier) devra parvenir à La Pommeraie par courrier ou par email avant le **1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2023** avec la mention du titre, de la catégorie et du nom de l'institution. Chaque institution veillera également à fournir un petit résumé (2 ou 3 lignes) de la réalisation en compétition.  
*Passé ce délai, aucun projet ne sera accepté.**
9. *Le début du concours est fixé à 13h30 et la fin aux alentours de 19h30. Pour la bonne organisation du festival et dans le respect de chacun, chaque institution veillera à assister au festival jusqu'au terme de celui-ci.*
10. *Chaque institution peut envoyer, en accompagnement et suivant un nombre limité à convenir avec l'organisateur, une délégation pour assister au festival. Les parents et amis sont également les bienvenus suivant les places disponibles. La participation aux frais est de 4 euros pour les adultes et 3 euros pour les enfants. La facture sera envoyée à l'institution dans la semaine suivant le Festival.*
11. *Chaque lauréat recevra un trophée « Pom's d'Or ».*
12. *Une présélection sera faite par les organisateurs si le nombre de réalisations reçues ne permettait de les projeter toutes durant le Festival. Cette présélection serait faite suivant les critères et dispositions techniques émises. En cas de présélection, le programme des réalisations en compétition ne serait dévoilé que lors de l'ouverture du Festival.*
13. *Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte.*
14. *Le classement sera annoncé à la fin du concours et publié dans la presse.*
15. *Les réalisations restent la propriété des institutions. Elles font néanmoins l'objet d'un prêt au Festival des « Pom's d'Or » pour y être conservées pour les archives du Festival. Elles pourront servir à la promotion du Festival ou être présentées dans d'autres festivals, après accord express des institutions concernées.*
16. *Plusieurs médias couvriront l'événement. Les institutions représentées s'assureront auprès des responsables légaux que les personnes mineures ou sous tutelle peuvent être filmées.*
17. *Tout renseignement complémentaire peut être obtenu chez M. Pascal Cardinal au +32 (0)69 68 46 04 ou +32 (0)475 55 39 30 - [cardinal.p@centrelapommeraiie.be](mailto:cardinal.p@centrelapommeraiie.be)*



# Festival International des « Pom's d'Or »

**Mercredi 22 Novembre 2023**



## Talon d'inscription

(Merci de remplir ce talon en lettres majuscules et de le renvoyer pour le 1<sup>er</sup> novembre 2023 au plus tard avec votre réalisation)

Je soussigné(e) .....

Représentant (nom et adresse de l'Institution) .....

.....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Désire présenter à la 24<sup>ème</sup> édition du Festival International des « Pom's d'Or » :

Film d'animation

« Fais ça court ! »

Clip

Film court

Nombre de personnes : ..... enfant(s) de moins de 12 ans

..... adulte(s)

dont ..... fauteuils roulants

La présentation de la réalisation sera assurée par :

(éducateur).....

(résident).....

**Les billets d'entrée ainsi que la facture pour les frais de participation (soit 3 € par enfant de moins de 12 ans et 4 € par adulte) seront adressés à l'Institution avant le festival et sur base du nombre de personnes mentionnées sur le talon d'inscription.**

**Adresse de l'Institution pour la facturation : .....**

.....

**J'accepte et m'engage à respecter le règlement du festival décrit dans le dossier de présentation.**

**Date et signature**